



Vers une stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour la promotion de la parité des sexes Réunion de consultation avec la société civile : 1^{er} juin 2015 Synthèse des réactions Tunis (Tunisie)

La réunion de consultation avec la **société civile** s'est tenue le 1^{er} juin 2015 à Tunis (Tunisie). Après un exposé de l'équipe du Groupe de la Banque mondiale sur le contexte, la portée envisagée et le processus d'élaboration de la stratégie, la parole a été donnée aux participants pour commentaires et recommandations. La synthèse ci-dessous ressort les principaux points soulevés et recommandations formulées lors de la réunion.

Nombre total de participants : 14.

Réactions des intervenants

1. PRINCIPALES LACUNES EN MATIÈRE DE PARITÉ DES SEXES QUE LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DEVRAIT PRENDRE EN CONSIDÉRATION EN PRIORITÉ AFIN D'AIDER LES PAYS À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PLUS ÉQUITABLES.

Le Groupe de la Banque mondiale devrait accorder la priorité aux aspects suivants :

- **Fourniture de services de garde d'enfants** : Le manque de services de garde d'enfants en Tunisie a été identifié comme un obstacle majeur à l'accès des femmes à l'emploi et l'une des principales raisons du taux élevé de sortie des femmes de la vie active après la maternité. Il est important d'aborder la question de la prise en charge tout au long du cycle de la vie, de la garde des enfants aux soins aux personnes âgées, et de s'intéresser aux aspects financiers correspondants, qu'il s'agisse de services publics, privés ou mixtes, pour assurer une prestation de services équitable et durable.

- **Participation à la vie politique et gouvernance** : Il est nécessaire de faire en sorte que la participation des femmes à la vie politique se fasse à tous les niveaux et d'une manière efficace. En Tunisie, les femmes sont bien représentées au niveau parlementaire, mais elles participent à peine à la vie politique au niveau municipal – leur taux de participation à ce niveau étant estimé à 38 %, contre 62 % pour les hommes.
- **Accès au crédit** : En Tunisie, l'accès des femmes au crédit est principalement limité à la microfinance. Le financement des PME est également rare – le taux élevé de prêts non productifs enregistrés par les banques commerciales après la révolution de 2011 a conduit à des restrictions plus strictes en matière d'accès au crédit.
- **Questions réglementaires, décalage entre des lois bien avisées et une application défailante** : La Constitution tunisienne de 2014 et les lois qui reposent sur elle sont très progressistes sur la question de la parité des sexes, mais le problème reste celui de l'application. Malgré la loi, les pratiques discriminatoires à l'embauche sont monnaie courante. Les employeurs recrutent souvent des candidats masculins plutôt que féminins en raison de l'idée selon laquelle les femmes finiront par avoir des enfants et prendre un congé de maternité. La stratégie renouvelée du Groupe la Banque mondiale pour la promotion de la parité des sexes devrait plaider en faveur du congé parental, plutôt que du congé de maternité, de sorte que le père et la mère aient les mêmes droits en matière de congés – ne laissant ainsi aucune place à la discrimination.

La stratégie renouvelée du Groupe de la Banque mondiale devrait **renforcer les compétences et la sensibilisation à l'intention des femmes** dans les domaines suivants :

- **Renforcement des aptitudes des femmes à accroître leur participation active à la vie politique** : En Tunisie, de nombreuses femmes refusent la possibilité de participer à la vie politique parce qu'elles considèrent qu'elles n'en ont pas les qualifications. Développer les aptitudes des femmes à la vie quotidienne et leurs compétences techniques, telles que la capacité à s'exprimer en public, la communication, la rédaction juridique, la gestion de budget, etc, pourrait contribuer à accroître le nombre de femmes participant activement à la vie politique et leur donner des moyens de suivre les affaires publiques et de lutter contre la corruption.
- **Sensibilisation des femmes à leurs droits**. Beaucoup de femmes, surtout dans les zones rurales reculées, ne sont pas conscientes de leurs droits ni des protections juridiques en place dont elles peuvent bénéficier.
- **Sensibilisation à l'importance de participer à la vie politique en tant que citoyennes (exercer le droit de vote) et candidates à des postes politiques**.

2. RECOMMANDATIONS SUR LA FAÇON DONT LE GROUPE DE BANQUE MONDIALE PEUT MIEUX AIDER LES PAYS ET LES ENTREPRISES À RENFORCER LEURS SYSTÈMES ET INSTITUTIONS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES EN VUE DE RÉSULTATS PLUS DURABLES

- La stratégie du Groupe de la Banque mondiale devrait envisager de recourir à une **approche multisectorielle**. La problématique hommes-femmes est une question transversale qui appelle des solutions transversales. Les différents ministères de tutelle (finances, agriculture, éducation, travail, femmes, etc.) doivent coordonner leurs politiques afin de maximiser l'impact des interventions.
- La stratégie renouvelée de promotion de la parité des sexes devrait intégrer des **approches spécifiques aux pays**. Au niveau des pays, la stratégie devrait également tenir compte de la question de la **territorialité** afin de répondre aux différentes réalités dans le pays, qu'il s'agisse du niveau national, sous-régional ou municipal, ou des **zones urbaines ou zones rurales**.

3. DÉFICITS IMPORTANTS DE CONNAISSANCES – DOMAINES OÙ L'ON SAIT PEU DE CHOSES ET AUXQUELS LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DEVRAIT ACCORDER LA PRIORITÉ DANS SON TRAVAIL AFIN DE GOMMER LES DISPARITÉS ENTRE LES SEXES

- Nécessité de **capitaliser les connaissances existantes** : dans le cas de la Tunisie, il serait important de revoir les chiffres, statistiques et études existants et de procéder à une méta-analyse afin de mettre à profit les connaissances existantes.
- Pour faire avancer l'action en faveur de l'égalité des sexes en Tunisie, le Groupe de la Banque mondiale devrait réaliser une étude approfondie des causes des disparités entre les sexes à l'intérieur des sous-régions. Il est important d'en apprendre plus sur les causes de l'inégalité entre les sexes au niveau régional et sous-régional. Les disparités entre les sexes ne sont pas les mêmes au nord et dans le sud, et il est important d'évaluer les causes de la progression d'une sous-région par rapport à une autre sur la question de l'égalité des sexes.
- **Étude sur ce que les hommes pensent des femmes** : l'égalité des sexes ne concerne pas que les femmes, mais les politiques qui leur sont favorables sont souvent fondées sur des hypothèses concernant ce que les hommes pensent d'elles et de ce que devrait être leur rôle. Une enquête sur les attitudes des hommes à l'égard d'une plus grande participation des femmes à l'activité économique, à la vie publique et aux processus de prise de décisions peut apporter des lumières sur les mentalités des hommes et servir par conséquent à concevoir des politiques plus efficaces sur l'égalité des sexes.

6. AUTRES COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS.

- La stratégie renouvelée de promotion de la parité des sexes devrait bien reconnaître les défis liés aux **violences sexistes**. Il est important de sensibiliser les populations à la violence et au harcèlement sexuel et de divulguer les données existantes afin de sensibiliser le public à ce problème. Il est également important d'éduquer les prestataires de services, notamment les

médecins et les pédiatres (gynécologues obstétriciens et pédiatres), à la politique relative aux violences sexistes afin qu'ils puissent venir en aide aux femmes qui en sont victimes.

- La stratégie devrait envisager de mentionner spécialement les femmes handicapées comme groupe particulièrement vulnérable pour lequel il faudrait trouver des solutions spécifiques.